

# Argentré

# INFOS

Journal municipal  
d'information  
Kannadig keleier kêr

N°262 • Décembre 2013



L'info du mois

Le nouveau Conseil  
Municipal des Enfants

*Joyeux Noël !*



*Actifs Dynamiques Passionnés, notre identité.*

*Oberiant, Frev, Entanet, hon identelezh.*

# édito

Aurélien DAVENEL / Adjointe à la Culture, Citoyenneté et Coordination inter-associations



## Début du 4<sup>ème</sup> mandat du Conseil Municipal des Enfants

Samedi 23 novembre dernier, 20 jeunes qui habitent notre commune ont été élus par leurs camarades de classe des écoles Jean-Louis Étienne et du groupe scolaire La Salle St-Joseph.

7 CM1, 8 CM2 et 5 collégiens vont pendant 2 ans se retrouver à la mairie les samedis matins à raison d'une fois par mois en dehors des vacances scolaires.

## Pourquoi un Conseil Municipal d'Enfants ?

Ces rencontres ont pour objectifs d'amener les enfants à réfléchir sur différents thèmes, à concevoir des projets, rencontrer des experts dans les domaines concernés et à réaliser des actions concrètes.

Les adultes élus ou non qui encadrent le Conseil Municipal des Enfants ont également à cœur de les initier à la citoyenneté.

## Comment sont choisis les projets ?

Le programme de ces deux années sera défini avec les enfants en fonction de leurs idées qu'ils ont mis en avant lors de la campagne électorale pour être élus. Leurs propositions seront soumises au vote du CME avant d'être planifiées. En plus des projets issus des jeunes, la mairie leur propose d'aller visiter une institution. Par exemple en juin 2013, ils sont allés à l'Assemblée Nationale et en 2011 au Sénat.

## Des projets pour qui ?

L'idée première est que les enfants comprennent qu'être élu c'est réfléchir et proposer des axes d'amélioration ou de nouveaux projets pour l'ensemble des habitants de la commune.

## Que retenir de ces 3 précédents mandats ?

Au cours du mandat, nous voyons les jeunes développer leur esprit de communication. Ce partage de temps de parole et d'écoute leur permet de comprendre que le respect de leurs opinions et la liberté d'expression, est la garantie de la démocratie.

Merci à tous les anciens élus des conseils municipaux enfants de ces dernières années pour leur travail et leur représentativité sur les manifestations officielles organisées par la commune. La commission citoyenneté et l'animatrice jeunesse espèrent qu'ils garderont un bon souvenir de leur expérience et que ces petits citoyens deviendront des citoyens accomplis.

p.3-4

## Vie municipale

- ▶ En bref... le compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2013
- ▶ Inscription sur les listes électorales
- ▶ Horaires mairie : fermeture exceptionnelle
- ▶ Zone 30
- ▶ Bons de pierre
- ▶ Divagation des animaux
- ▶ Cimetière municipal
- ▶ Nouveau permis de conduire sécurisé
- ▶ Opération un arbre, un enfant

p.5

## L'info du mois

- ▶ Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME)

p.6

## Vie associative

- ▶ L'ADMR
- ▶ Don du sang
- ▶ Union Nationale des Combattants

p.7

## Vie locale

- ▶ Bienvenue aux nouveaux commerçants
- ▶ Collecte de jouets.
- ▶ Méningocoque C : faites-vous vacciner !.

p.8

## Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès de Mélissa BLAIRE, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** : [communication@argentre-du-plessis.fr](mailto:communication@argentre-du-plessis.fr) ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Claude Cailleau, Carole Pelan, Isabelle Poriel, Gabriel Salicis, Myriam Belloir et Mélissa Blaire.

Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis.

Reproduction et vente interdites.

Conception et réalisation : Studio Créatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis  
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS  
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : [mairie@argentre-du-plessis.fr](mailto:mairie@argentre-du-plessis.fr)

[www.argentre-du-plessis.fr](http://www.argentre-du-plessis.fr)

## En bref... le compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2013

### Approbation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) sur la réhabilitation des locaux périscolaires :

Les locaux de l'ancienne école Jean-Louis Etienne situé au 24, rue d' Anjou seront réhabilités afin de créer un accueil de loisirs périscolaires avec une mutualisation de son affectation pour les structures suivantes :

- Centre de Loisirs
- Accueil Périscolaire garderie matin et soir
- Relais des assistantes maternelles (p'tits lutins)
- Accueil du médecin de la PMI (protection maternelle infantile)
- Accueil de groupes d'enfants pour les TAP (temps d'activités périscolaires) lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (septembre 2014)

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet JAOUEN-RAIMBAULT. Compte-tenu de la durée des études et des travaux, l'objectif est de rendre ces bâtiments opérationnels à l'été 2015.

Le Conseil Municipal a ainsi approuvé à l'unanimité l'avant-projet sommaire de réhabilitation.

### Bibliothèque Municipale :

La bibliothèque municipale d'Argentré-du-Plessis actualise son fonds documentaire très régulièrement afin de diversifier son offre culturelle. L'emprunteur d'ouvrages à la bibliothèque, quel que soit leur support (livres, bandes-dessinées, CD, DVD, livres-audios...), est responsable de ces

documents et de leurs accessoires (boîtiers, coffrets...) pendant la durée de l'emprunt. En cas de perte ou de détérioration d'un document, de matériels, d'accessoires rendant ces derniers inutilisables, le prix du support à neuf ou le remplacement sera réclamé à l'emprunteur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé ce principe.

### Projet Urbain Partenarial pour le parking « rue des Sports » :

Par délibération en date du 12 novembre 2012, le Conseil Municipal avait délibéré favorablement sur le principe de mise en œuvre d'un Projet Urbain Partenarial pour la réalisation d'un parking situé rue des sports. Nouvel outil de financement d'équipements publics, un PUP permet aux communes d'assurer leur préfinancement par des personnes privées, via la conclusion d'une convention. Dans le cadre du PUP entre la commune et le groupe « Les Mousquetaires » :

- la commune est maître d'ouvrage du parking et reste propriétaire du terrain supplémentaire dédié au parking
- le groupe « Les Mousquetaires » participe au financement des travaux

Différentes réunions de travail ont permis d'affiner le coût des travaux et leur répartition entre la SCI FONCIERES CHABRIERES et la commune ; soit 93% pris en charge par la SCI FONCIERES CHABRIERES et 7% pris en charge par la commune.

Lors du Conseil municipal, le Projet Urbain Partenarial a été validé.

### Information sur le travail du Comité Consultatif relatif à la réforme des rythmes scolaires :

M. Jean-Noël BEVIÈRE, adjoint à l'Education et aux Sports, rappelle le compte-rendu des trois comités consultatifs ayant déjà eu lieu. Il précise que les échanges se font dans une réelle écoute mutuelle et que le comité consultatif n'a pas de pouvoir décisionnaire. C'est le conseil municipal qui aura ensuite des choix à faire en fonction des capacités budgétaires.

D'autre part, l'aide de l'Etat de 45 € par élève sera prolongée sur l'année scolaire 2014-2015.

Un nouvel onglet a été créé sur le site Internet de la commune dans la rubrique Enfance, Jeunesse et Education : il s'intitule Réforme des rythmes scolaires.

Vous y retrouverez toutes les informations relatives à cette réforme qui sera mise en place à la rentrée de septembre 2014 à Argentré-du-Plessis, notamment le résultat du questionnaire envoyé aux familles en mai dernier, le comité consultatif et la revue de presse consacrée à la mise en œuvre de ce projet sur Argentré-du-Plessis.

### À noter

#### Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 20 Janvier 2014 à 20h30
- Lundi 24 Février 2014 à 20h30

## Autres informations municipales

### Inscription sur les listes électorales

Vous êtes nouvel habitant, vous avez changé d'adresse ou d'état civil, vous devez procéder à votre inscription sur les listes électorales avant le **31 décembre 2013 à 12h30**. Pour cela, il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les jeunes majeurs, une déclaration des parents certifiant que l'enfant habite à leur domicile).



### Mairie : fermeture exceptionnelle



En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les après-midi des 24 et 31 décembre prochains.

## Zone 30

La commission urbanisme et la commission patrimoine/environnement travaillent depuis plusieurs mois sur l'élargissement de la zone 30, à l'image de la rue des Sports. Ce projet vise à sécuriser les déplacements des habitants à l'intérieur de l'agglomération. Le périmètre de cette zone sera présenté dans l'Argentré Infos de janvier.



## Bons de pierre

Les personnes qui souhaitent obtenir de la pierre pour les chemins peuvent venir s'inscrire à la mairie. **La date limite est fixée au 31 décembre 2013.**

## Divagation des animaux

Un contrat de prestation de services a été signé, en septembre dernier, entre la commune et l'Arche de nos compagnons, géré par Anthony FRIN, qui est en charge de la récupération des animaux en divagation.



Les administrés doivent désormais contacter la mairie et M. FRIN interviendra sur demande de la mairie. Le but est de s'assurer que le ramassage soit fait dans le respect de la réglementation.

**Contact : Mairie, 02 99 96 61 27**

## Cimetière municipal

Afin que la population et les intervenants puissent se repérer dans le cimetière, des bornes d'identification de section ont été mis en place.



## Nouveau permis de conduire sécurisé

Depuis le 16 septembre dernier, un nouveau permis de conduire sécurisé, au format « carte de crédit », est en circulation. Le nouveau permis de conduire est unifié au niveau européen, sécurisé, pratique et renouvelable. Il contient une puce électronique et une bande MRZ qui permettront de mieux lutter contre la fraude.



### Un titre renouvelable valable 15 ans.

Concernant le renouvellement périodique, la France a choisi la période de validité maximale du titre, la plus favorable aux usagers, soit 15 ans pour les catégories A et B. Les permis de conduire des catégories dites « lourdes » (C et D) ou soumises à un avis médical doivent être renouvelés tous les 5 ans. C'est un simple renouvellement administratif, sans visite médicale ou examen pratique (à l'exception des situations particulières prévues par le Code de la route). Il permet de mettre à jour l'adresse de l'utilisateur et sa photographie d'identité.

### Nouveau permis de conduire : des avantages pour les usagers.

Selon les cas, les usagers n'auront plus à se déplacer au guichet de la préfecture ou de la sous-préfecture pour retirer leur titre de conduite. Les permis sont envoyés directement au domicile des titulaires. Avant la fin de l'année 2013, le code de consultation des points sur le téléservice Télépoints : <https://tele7.interieur.gouv.fr> sera joint à l'envoi du permis de conduire.

### Le passage au nouveau permis de conduire se fera progressivement.

Seuls les permis délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront échangés en 2014. La reprise des titres à l'ancien format n'interviendra pas avant 2015 et se poursuivra jusqu'au 19 janvier 2033 selon des modalités en cours de définition. Les titulaires de permis de conduire seront informés par la préfecture des modalités d'échange le moment venu. **Il est demandé aux usagers de ne pas se déplacer en préfecture pour demander un nouveau permis de conduire.** Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033.

## Opération un arbre, un enfant

C'est le samedi 30 novembre dernier que s'est déroulée l'opération un arbre, un enfant. En effet, les conditions météorologiques du début de l'année 2013 n'ont pas permis de maintenir cette manifestation aux dates habituelles. Cette action consiste à faire parrainer un arbre par chaque enfant argentréen né en 2012.

Pour cette septième édition, la municipalité a adressé une invitation aux 62 familles concernées. Il leur a été proposé de planter des arbres fournis par la commune aux abords du site de l'avenue Henri Matisse (entre le bassin tampon et l'extension de l'école Jean-Louis Etienne).

15 familles ont participé à cet évènement qui s'est clôturé par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



# L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Après deux années de mandature bien remplies (création d'un logo, mise en place d'un rucher, création de panneaux de communication sur la gestion différenciée des espaces verts, projet de solidarité, rencontre inter-CME, visite de l'Assemblée Nationale ....) les 22 conseillers municipaux enfants actuels ont tenu les bureaux de votes toute la matinée du samedi 23 novembre, jour de l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Dès 9h, des élèves se sont déplacés pour voter à la salle Ouessant. Sur 481 électeurs, 175 enfants ont pris part au vote. À 12h, M. le Maire a proclamé les résultats.



## PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS :

Marie BELLEC, Emeline BESNARD, Eva BROSSAULT, Malo CORBEL, Mayane DUCHENE, Paul FADIER, Heberth-Fabien FALCON, Matéo FALCON, Ariane FOLL, Clémentine JAMIER, Titouan LE DIRACH, Malicia LE MORTELLEC, Julie LION, Clarisse MALARD, Mathéo MILIN, Aubane PELAN, Coline PORIEL, Zoé RAFFRAY, Louane VINOUSE, Marion VITARD.

**Bastien, CM2, St-Joseph :**

« Voter c'est important, car c'est un droit qu'on nous donne, pour que nos idées soient entendues. »

**Mattéo, CM1, Jean-Louis Etienne, élu :**

« Je me suis présenté pour proposer la mise en place de plus de pistes cyclables sur la commune, plus d'activités pour les enfants de la commune ». Pour lui, être citoyen c'est : « pouvoir voter et faire entendre sa voix », « proposer des idées pour améliorer la commune »

**Jules, ancien conseiller :**

« Je ne me suis pas représenté car je ne pouvais pas le faire : je ne suis plus scolarisé à Argentré. Mais c'est très enrichissant comme expérience. »

## Les enfants ont la parole.



**Yanis, CM2, St-Joseph :**

« Je suis venu voter ce matin, pour élire un camarade qui souhaite améliorer la commune avec des projets. Le CME est intéressant car on prend en compte les idées des enfants. »

**Heberth-Fabien, 5<sup>ème</sup>, St-Joseph, élu :**

« Je me suis représenté pour aider et accompagner les nouveaux conseillers et pour continuer la réalisation des projets déjà mis en place par l'ancien conseil des enfants. »

**Ludivine, CM1, Jean-Louis Etienne :**

« Je me suis présentée pour donner des idées nouvelles et pour participer au CME. »

## Installation des ruches : une des réalisations du CME

Depuis le début de l'année 2013, les conseillers enfants du mandat 2011-2013 ont travaillé sur un projet d'envergure dont la réalisation a demandé beaucoup de temps. Il s'agit de la mise en place d'un rucher sur la commune d'Argentré-du-Plessis.

Le travail s'est déroulé en deux temps :

- Un travail de réflexion avec les services techniques et l'apiculteur M. Beillet

- Un travail de réalisation (peinture, préparation des ruches, terrain...)

En avril, les jeunes conseillers se sont réunis pour décorer les ruches afin qu'elles soient facilement identifiables par la population. Elles ont été, par la suite, installées en contre bas du Moulin Neuf et sont visibles depuis la digue.

Après l'implantation d'un essaim dans le rucher, les abeilles n'ont plus qu'à faire leur travail... Puis dans un dernier temps, des animations de sensibilisation autour des abeilles ont été proposées à la population et/ou aux écoles.

**Dorine :**

« La sensibilisation sur les abeilles est importante, car elles sont nécessaires pour la biodiversité »

**Sarah :**

« Il ne faut pas avoir peur des abeilles, elles sont utiles pour la pollinisation naturelle de la flore »

**Jules :**

« Ce projet faisait partie de mes souhaits de campagne, je suis content que les autres conseillers aient choisi ce projet. »

**Kerrian :**

« C'est un projet intéressant, mais qui a été long dans sa mise en place »



## L'ADMR, la référence du service à la personne :

L'ADMR est une association de proximité qui intervient sur votre commune. Elle propose un soutien au domicile des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et emploie des professionnels (Aides à domicile et Techniciens en Intervention Sociale et Familiale) qualifiés et compétents pour répondre à vos attentes.

L'ADMR peut vous offrir une large gamme de services à domicile (ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, courses, téléassistance, portage des repas, garde d'enfants...) qui permettent de mieux organiser votre vie ou de surmonter des difficultés passagères.

Les bénévoles, acteurs moteurs de l'association, recrutent et organisent le travail des salarié(e)s. Ils sont présents pour vous rencontrer, vous écouter et trouver la solution adaptée à vos difficultés. Connaissant bien l'environnement et les contraintes des familles, ils vous accompagnent

pour monter les dossiers appropriés (demande de prise en charge).

Vous pouvez contacter le bureau pour tous renseignements. Votre responsable bénévole se chargera de vous rappeler.

- Accueil du public les mardi et jeudi de 8h à 12h
- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

- ▶ Vous vous intéressez à la vie de votre commune ?
- ▶ Vous souhaitez contribuer au bien-être des personnes âgées, des familles ?
- ▶ Vous aimez les contacts ?
- ▶ Vous avez un peu de temps libre et envie de vous rendre très utile ?



### L'Accueil familial social pour personnes âgées ou handicapées

L'accueil familial offre une alternative aux personnes handicapées ou aux personnes âgées qui ne peuvent plus demeurer à leur domicile mais qui ne souhaitent pas pour autant intégrer un établissement. C'est une solution qui permet de résider dans un environnement familial et de rompre l'isolement, mais aussi d'apporter du répit aux aidants familiaux

L'accueillant familial doit être agréé par le Conseil Général pour accueillir une à trois personnes, âgées ou handicapées, en accueil permanent ou temporaire, à temps complet ou temps partiel (le soir, la journée, le week-end, ...). Il assure un accompagnement de la personne accueillie dans la vie quotidienne quelle que soit sa dépendance, et lui garantit une chambre dans un cadre familial auquel elle participe. La famille est rémunérée par la personne accueillie, qui peut percevoir des aides au financement.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux différentes demandes, nous avons également besoin de nouveaux accueillants. Si le métier d'accueillant familial vous intéresse, contactez le Conseil Général (02.99.02.37.44) ou le service d'accueil familial de votre secteur :

Contact : Ludivine BELAN, référente Service Accueil Familial ADMR  
Tél : 07.87.50.92.25  
Email : ludivine.belan@admr35.org

Alors, n'hésitez plus, nous avons besoin de votre aide en tant que bénévole.

Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, contactez-nous :

ADMR ARGENTRE DU PLESSIS - 11 rue Alain d'Argentré - 35370 Argentré-du-Plessis  
Tél / Fax : 02 23 55 06 17 - Mail : argentre.asso@admr35.org

## L'association ADMR du canton d'Argentré a réalisé pour l'année 2013 :

- **48070 h d'intervention** auprès des personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades (dont 13 214h pour la commune d'Argentré-du-Plessis)
- **10 876 h d'intervention** auprès des familles
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, une nouvelle association **ADMR LES MINI POUSS** a ouvert une micro-crèche et accueille les enfants dans les mêmes locaux, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- **20 installations de téléalarme**
- **8 076 portages de repas**

## Remerciement suite à une collecte de sang

Au nom des malades transfusés, le site de Rennes de l'Établissement Français du Sang Bretagne et l'Association pour le Don du Sang Bénévole remercient les 139 personnes qui se sont présentées à la collecte d'Argentré-du-Plessis le 28 octobre dernier.

Contact :  
Association Don de Sang bénévole  
Chantal Bouin - 02 99 96 66 66  
bernard.bouin@wanadoo.fr



Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement une période sensible, les donateurs se faisant moins nombreux. Or, pendant ce temps, les traitements des patients requièrent toujours les produits sanguins issus des dons de sang.

### Donner son sang, c'est offrir la vie

Leur durée de vie est courte : 42 jours pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes. L'EFS doit donc compter chaque jour sur la générosité des donateurs afin de répondre aux besoins des malades. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour. L'EFS reste vigilant sur l'état de ses réserves et souhaite grâce à vous « Donneurs » anticiper la baisse des dons due aux fêtes de fin d'année.

Faites un cadeau rare et précieux. Donnez votre sang. L'EFS compte sur chacun de vous. Venez nombreux le **lundi 30 décembre 2013** à la salle Ouessant (derrière la Mairie) de **10h à 13h et de 15h à 18h30**.

Nous comptons sur vous.

## VIE ASSOCIATIVE

## L'Union Nationale des Combattants

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, Pierre MOREL, président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) a reçu, de Pierre FADIER, Maire, la médaille d'argent pour son action au sein de cette association.

Par ailleurs, Jean-Claude AUDROUING, Léon BATEUX, Jean-Claude LAMY, André CHATELLAIS, Norbert HARNOIS, Robert MARION, Henri BEDIER et Loïc HUCHET ont été décorés de l'insigne Soldats de France par Monique SOCKATH, conseillère générale et Pierre FADIER, Maire. « Ceux qui ont servi la France (service militaire) ou qui servent la France, Pompiers, Gendarmes, Police municipale, peuvent être soldats de France » informe l'UNC.

**Contact : Pierre MOREL, Tél. 02 99 96 77 81**



## VIE LOCALE

## Bienvenue aux nouveaux commerçants !



## La Ruche d'à côté

Arrivée mi-septembre, Françoise PAIREL est présente sur le marché d'Argentré-du-Plessis 1 jeudi sur 2. Elle propose toute une variété de miel (miel de printemps, d'été, de châtaignier,..) et de pain d'épices (nature, caramel beurre salé, figues, amandes, ...) composé de 50% de miel, qu'elle fabrique elle-même. Elle a notamment créé la recette du far au pain d'épice. Vous pouvez également retrouver d'autres produits tels que la gelée royale, les bougies de cire d'abeille, les savons, les produits de soins ainsi que des bouillottes en graine de lin.

**Pour Noël, Françoise peut vous confectionner des paniers garnis.**

**Contact : Françoise PAIREL – 06 19 69 67 39**  
laruchedacote@laposte.net

## À Votre Service



Installé depuis peu sur la commune, Frédéric COLLE exerce une activité d'auto-entrepreneur. Plâtrier d'intérieur depuis mars 2009, il intervient également dans les domaines de la pose des sols et faïence, de placo et bandes ainsi que de la peinture. Précédemment, il travaillait en Mayenne et a débuté son activité en travaillant avec des agences immobilières pour refaire des travaux dans des appartements lors de sorties de locations. Par la suite, il a effectué des travaux pour des particuliers dans du neuf ou de l'ancien avec d'autres artisans.

**Contact : Frédéric COLLE - 06 34 32 94 10**  
56 rue du Côteau de la Blinière  
35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

## Collecte de jouets

**Ne jetez pas vos jouets...**

Une collecte de jouets est organisée **le jeudi 9, le vendredi 10 et le samedi 11 janvier 2014** à l'espace Pasquet. Cette initiative est portée par la boutique Saint-Nicolas formée d'un collectif regroupant l'ADMR, le CCAS, le CDAS et Centre Social de Vitré, ainsi que les associations Lions'Club et Secours Catholique.

Les jouets, jeux et livres ainsi récupérés sont remis en état, si besoin, par une équipe de bénévoles qui se réunit chaque semaine à la Maison de l'Enfance de la Hodeyère à Vitré.

Le but de la Boutique est d'organiser en fin d'année une vente, des jouets à prix réduit aux familles dans le besoin, mais aussi de participer à la réduction des gaspillages.

**Infos jours et horaires de la collecte:**

- **Jeudi 9 janvier de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h**
- **Vendredi 10 janvier de 16h30 à 18h**
- **Samedi 11 janvier de 10h à 12h**

**Contact : Isabelle Gadebois - 02 99 96 61 27**

Meningocoque C :  
L'Agence Régionale de la Santé vous informe.

Depuis deux ans, on note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infections invasives à méningocoque C dans l'ensemble des départements bretons. En Ille-et-Vilaine, 4 cas ont été enregistrés d'octobre 2012 à juin 2013.

Le méningocoque C est une bactérie qui peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie. La vaccination est la seule protection efficace contre cette maladie. Elle est recommandée chez les enfants de 1 à 24 ans.

Dans ce contexte, une campagne de promotion de la vaccination est nécessaire car, on estime qu'actuellement dans le département, seulement 51% des enfants de 1 à 4 ans sont protégés par un vaccin contre les infections à méningocoque C et le pourcentage diminue avec l'âge pour atteindre 5% chez les 20-24 ans.

# BLOC NOTES

## État-civil

| NAISSANCES |  |                        |
|------------|--|------------------------|
| 03/11      | Taïvinh TRUONG                           | 67 rue d'Anjou         |
| 08/11      | Liam JAGLINE                             | 1 rue du Chevreuil     |
| 17/11      | Gaspard BOUVIER                          | 10 square du Poitou    |
| DÉCÈS      |  |                        |
| 09/11      | Marie-Ange DURAND née GOMELET, 91 ans    | 5 rue Ambroise Paré    |
| 25/11      | Madeleine RIVET, 76 ans                  | 4 mail Robert Schumann |
| 27/11      | Blanche BEAUDUCEL née FONGRENAND, 89 ans | 5 rue Ambroise Paré    |
| 27/11      | Victor GUAIS, 90 ans,                    | 1 rue de Lorraine      |

### Votre marché hebdomadaire : le jeudi matin de 8h à 13h



Tous les jeudis, place de la Poste, se tient le marché hebdomadaire. Vous pouvez retrouver les commerçants qui vous proposent fruits, légumes, poissons, viandes, produits fermiers, fromages, galettes, crêpes...

### Quelques numéros importants à connaître :

Maison Médicale - 45 rue de Paris 35500 VITRE - 02.99.75.55.66  
 Pour connaître la pharmacie de garde composer le 3237 (0.34 € la minute à partir d'un poste fixe).

### CIN'EVASION fête Noël !

Les fêtes de fin d'année approchent... Le cinéma Cinévasion vous a préparé, pour l'occasion, un programme bien particulier. Tout au long du mois, plusieurs dessins animés sont projetés. Le 24 Décembre à 15h00, vous pourrez voir ou revoir un des grands classiques de Walt Disney : « Blanche Neige et les sept nains ». Cette séance vous réservera quelques surprises : les spectateurs présents dans la salle auront possibilité de gagner un certain nombre de lots... Ce sera Noël avant l'heure au cinéma !!



*L'équipe du cinéma est aussi à la recherche de placeurs bénévoles. Pour cela, il faut avoir, au minimum 16 ans (mais il n'y a pas d'âge maximum !!), aimer le cinéma et avoir envie, tout simplement d'y consacrer un peu de temps.*

*Les personnes intéressées peuvent contacter :  
 Nicolas RUBIN par tél. 06 23 26 65 05  
 ou par mail : rubin\_nicolas@hotmail.com*

### Les idées cadeaux

Pensez à offrir une carte d'abonnement. Cela fera plaisir aux petits comme aux grands.  
**5 entrées : 19,75 €**  
**10 entrées : 39 €**  
 Validité 1 an.

## Cin'Évasion



**Hunger Games 2**  
 Samedi 14 Décembre  
 20h30 - 2D



**La Marche**  
 Dimanche 15 Décembre  
 20h30 - 2D



**Casse-tête chinois**  
 Dimanche 15 Décembre  
 17h00 - 2D  
 Lundi 16 Décembre  
 20h30 - 2D



**Les Garçons et Guillaume, à table !**  
 Jeudi 19 Décembre  
 20h30 - 2D  
 Dimanche 22 Décembre  
 20h30 - 2D

# Agenda

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Mercredi 18 décembre                 | Dojo du Plessis : Arbre de Noël, 15h - Centre culturel  |
| Samedi 21 et<br>Dimanche 22 décembre | Dojo du Plessis : Compétition de judo, de 9h à 19h - Complexe sportif   |
| Lundi 30 décembre                    | Collecte de sang de 10h à 13h et de 15h à 18h30 - salle Ouessant  |
| Jeudi 9 janvier                      | Club de l'amitié : galette des rois, 14h - salle Ouessant   |
| Vendredi 10 janvier                  | Soirée des vœux du maire, 20h30 - Centre Culturel Le Plessis Sévigné.   |
| Samedi 11 janvier                    | Porte ouverte école maternelle du Groupe Scolaire La Salle St-Joseph, de 9h30 à 12h.  |
| Jeudi 16 janvier                     | - Club de l'amitié : sortie bowling. Inscription auprès des responsables ou au 02 99 96 64 77.<br>- Collège Groupe Scolaire La Salle St-Joseph :<br>réunion d'informations destinée aux parents d'élèves des futurs 6 <sup>èmes</sup> , 20h - Collège |
| Jeudi 23 janvier                     | Club de l'amitié : concours de belote du club, 14h - salle Ouessant   |
| Samedi 1 <sup>er</sup> février       | Collège Groupe Scolaire La Salle St Joseph :<br>réunion d'informations destinée aux parents d'élèves des futurs 6 <sup>èmes</sup> , 10h - Collège.  |
| Samedi 22 février                    | Portes-ouvertes de l'école primaire et du collège du Groupe Scolaire La Salle St-Joseph, de 9h30 à 12h.   |